

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection Trésor inestimable de Saint-Joseph](#)[Collection 1646 - Trésor inestimable de Saint-Joseph - Jean Piot](#)[Item 1646 - Jean Piot - Trésor inestimable de Saint-Joseph - BNC Rome](#)[Fichier 1646 - Jean Piot - Trésor inestimable de Saint-Joseph - BNC Rome](#)

1646 - Jean Piot - Trésor inestimable de Saint-Joseph - BNC Rome

Auteurs : Antoine de la mère de Dieu

pen. hie. mauris. III. Part. 459
-cenoit l'absolution.
La troisieme chose requise à
vne bonne, & valable confession, ^{4. Propos}
c'est vn ferme propos que le pe- ^{5. Pénitence}
nitent doit faire de ne plus re-
tourner en son peché, & ce pro-
pos manquant la confession est
nulle, elle est vn sacrilège, &
toutes celles qui seront cellé faites
de la façon le doivent reiterer.
Ecoutez ie vous prie comme par-
le le Saint Esprit aux prouerbes,
Qui abscondit scelera sua non diriget. Prov. 10. 1
Qui autem confitetur facit, & re-
ligenter ea, miserebitur corpi su-
um. Voulez-vous recevoir le par-
don de vos pechez, dit le Saint
Esprit? confessez les. Mais con-
fessez les tous, car si seulement
vous en celiez quelqu'un de mor-
tel, vostre confession iroit nulle.
Qui abscondit scelera sua non diriget. Mais ce n'est pas encore le
tout, il les faut quitter. D'autant
que si vous vous confessez sans
vne ferme resolution de ne re-

Informations sur cette page

GenreExemplaire

Mentions légalesImage(s) : Google/BNC di Roma

LangueFrançais

SourceRoma (It), Biblioteca Nazionale Centrale di Roma, 8. 22.G.64

Format (largeur x format)12°

CouvertureAvignon

Contributeur(s)Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légalesImage(s) : Google/BNC di Roma

Informations sur le fichier

Nom original : Page_00822.jpg

Lien vers le [fichier](#)

Extension : image/jpeg

Poids : 0.18 Mo

Dimensions : 725 x 1250 px

Fichier créé par [Anne Réach-Ngô](#)Fichier créé le 24/07/2017 Dernière modification le 02/08/2024